

Réf: Dossier N° 076543

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NIANGADOU ET FRERES SARL » en abrégé « SONIAF-SARL »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET au grand marché de port bouet, marché banane, près de la boulangerie festival des pains, après BDU-banque de l'union., Lot 1526, Ilot 201

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2021, et enregistrés au CEPICI le 25/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIANGADOU ET FRERES SARL » en abrégé « SONIAF-SARL »

Objet : Commerce général import export, construction, gestion immobilière et prestation divers.

et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tout biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toute sommes auprès de tout établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gerance de tout fond de commerce.

-La prise de participation dans toute sociétés existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opération financière, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière,, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extention ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET au grand marché de port bouet, marché banane, près de la boulangerie festival des pains, après BDU-banque de l'union., Lot 1526, Ilot 201

Dirigeant(s) : M NIANGADOU LAMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00812 du 23/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07284/GTCA/RC/2022 du 23/02/2022

